

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 7 MARS 2022

L'an deux mil vingt deux, le 7 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVERIEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent MELCION, Maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : 1^{er} mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Présents : MELCION Vincent, IBARRA Olivier, REGEARD Eric, BENARD Luc, ARMYNOT Pauline, PLAULT Amélie, BARBIER Johnattan, MORELLO Chantal, LEFORT Stéphanie, BARBEILLON-DEME Julie, DELEGLISE Roger, RAVEZ Jérémy.

Absents :

- Johnattan BARBIER (pouvoir à Luc BENARD)
- Sophie RICHARD Sophie,
- Lydie QUENET.

Secrétaire de séance : Eric REGEARD

Approbation du procès-verbal du 21 février 2022

M. le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal du 21 février 2022.

Le procès-verbal du 21 février 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents à ce conseil.

Ordre du Jour

- 1- Travaux de rénovation du bar-épicerie « Le Trévériennais » : électricité
 - 2- Travaux de rénovation du bar-épicerie « Le Trévériennais » : peinture
 - 3- Travaux de rénovation du bar-épicerie « Le Trévériennais » : volets roulants
 - 4- Maîtrise d'œuvre pour l'étude d'aménagement du carrefour rue d'Armor – rue Docmaël
 - 5- Réfection des peintures routières dans le bourg
- Points divers - Comptes-rendus des délégations

1) 2022-03-012 - RENOVATION DU BAR EPICERIE « LE TREVERIENNAIS » : TRAVAUX D'ELECTRICITE

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire présente le projet de rénovation du bar épicerie pour lequel des travaux de peinture, d'électricité et le remplacement des volets roulants sont prévus.

Par rapport aux travaux de réfection de l'électricité, la commune a reçu trois propositions.

| ELECTRICITÉ | Montant HT | Montant TTC |
|--------------------------------|---------------|----------------|
| Denoual Electricité (Combourg) | 8 256,11€ HT | 9 907.33€ TTC |
| Lebreton (Québriac) | 11 962,35€ HT | 14 354.82€ TTC |
| Potdevin (Evran) | 12 933,00€ HT | 15 519.60€ TTC |

La commission travaux qui s'est réunie le 2 mars a retenu le devis de la société DENOUAL Electricité pour un montant de 8 256,11€ HT, soit 9 907,33€ TTC.

Le Maire précise qu'il peut y avoir un supplément pour la pose d'interrupteurs sur les volets roulants et la variante obturateurs.

Dans le cadre du projet global des travaux de rénovation du bar épicerie, ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention de 50% du montant TTC auprès de la CCBR au titre du fonds de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 1 000 habitants (*Délibération du conseil municipal N° 2021-12-080 du 6 décembre 2021*).

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :**

- De **VALIDER** le devis de la société DENOUAL Electricité pour un montant de 8 256.11€ HT soit 9 907.33€ TTC ;
- **D'INSCRIRE** ces travaux au Budget Primitif 2022, section d'investissement - Opération N° 074 ;
- **D'AUTORISER** le Maire à demander une subvention auprès de la CCBR au titre du fonds de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 1000 habitants ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Vote à main levée :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

2) 2022-03-013 - RENOVATION DU BAR EPICERIE « LE TREVERIENNAIS » : TRAVAUX DE PEINTURE

Rapporteur : Vincent MELCION

La commune a également reçu 3 devis pour la réalisation des travaux de peinture du bar épicerie

| PEINTURE | Murs et Plafonds | Variante Menuiseries extérieures et nettoyage crépis + Sol meuble bar | Montant TTC |
|---------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------|
| Emeraude Projets (Pleurduit) | 8 040,00€ HT | - | 9 648.00€ TTC |
| Les Murs ont des envies (Trévérien) | 7 240,00€ HT | 1 980,00€ HT | 11 064.00€ TTC |
| Les Goûts et les couleurs (Trévérien) | 9 760,45€ HT | - | 11 712.54€ TTC |

La commission travaux qui s'est réunie le 2 mars a retenu le devis de la société Les Murs ont des envies pour un montant de 9 220.00€ HT, soit 11 064€ TTC.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :**

- De **VALIDER** le devis de la société Les Murs ont des envies pour un montant de 9 220.00€ HT, soit 11 064.00€ TTC ;
- **D'INSCRIRE** ces travaux au Budget Primitif 2022, section d'investissement - Opération N° 074 ;
- **D'AUTORISER** le Maire à demander une subvention auprès de la CCBR au titre du fonds de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 1000 habitants ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Vote à main levée :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

3) 2022-03-014 - RENOVATION DU BAR EPICERIE « LE TREVERIENNAIS » : REMPLACEMENT DES VOLETS ROULANTS

Rapporteur : Vincent MELCION

Dans le cadre des travaux de rénovation du bar épicerie, des devis ont également été demandés pour le remplacement des volets roulants. La commune a reçu 2 devis :

| VOLETS ROULANTS | Montant HT | Montant TTC |
|------------------------------------|--------------|---------------|
| Littoral Automatismes (Longaulnay) | 4.755,12€ HT | 5 706.14€ TTC |
| Arnauld Menuiseries (Meillac) | 3.352,00€ HT | 4 022.40€ TTC |

La commission travaux qui s'est réunie le 2 mars a retenu le devis de la société Arnauld Menuiseries pour un montant de 3 352.00€ HT, soit 4 022.40€ TTC.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :**

- De **VALIDER** le devis de la société Arnauld Menuiseries pour un montant de 3 352.00€ HT, soit 4 022.40€ TTC ;
- **D'INSCRIRE** ces travaux au Budget Primitif 2022, section d'investissement - Opération N° 074 ;
- **D'AUTORISER** le Maire à demander une subvention auprès de la CCBR au titre du fonds de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 1000 habitants ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Vote à main levée :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

3bis) – 2022-03-015 - DEMANDE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE DE VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS AU TITRE DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR EPICERIE « LE TREVERIENNAIS »

Suite à la délibération du Conseil municipal du 6 décembre 2021 (N° 2021-12-080), relative à la politique de soutien à l'investissement de la Communauté de Communes Bretagne Romantique en faveur des communes de moins de 1 000 habitants (Période 2021-2026 – Programme N° 3), la commune peut solliciter ce fonds pour le financement des travaux de rénovation du bar épicerie « Le Trévériennais » (*peinture, électricité et remplacement des volets roulants*).

Pour rappel : le montant total du fonds de concours attribué à la commune est de 132 505.00€ pour la période 2021-2026. Le montant du fonds de concours demandé ne peut excéder 50% du reste à financer après subventions déduites.

Aucune autre subvention n'étant prévue pour les travaux de rénovation du bar épicerie, la subvention sollicitée est à hauteur de 50 % des travaux, soit le plan de financement suivant :

| Travaux de rénovation du bar épicerie | Dépenses TTC | | Recettes TTC | |
|---------------------------------------|--------------|------------|--------------|-----------------------|
| Peinture | 11 064.00€ | 24 993.73€ | 12 496.00€ | Fonds de soutien CCBR |
| Electricité | 9 907.33€ | | 12 497.73€ | Autofinancement |
| Volets roulants | 4 022.40€ | | | |
| TOTAL | | 24 993.73€ | 24 993.73€ | |

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :**
 - De **VALIDER** le plan de financement ;
 - **D'AUTORISER** le Maire à solliciter auprès de la CCBR, le versement de 12 496.00 € pour les travaux de rénovation du bar épicerie au titre du fonds de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 1000 habitants ;
 - **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention financière et les autres documents relatifs à cette décision.

4) **2022-03-016 - AMENAGEMENT DU CARREFOUR RUE D'ARMOR – RUE DOCMAEL : MAITRISE D'ŒUVRE ET RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE**

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire présente le projet d'aménagement du carrefour rue d'Armor – rue Docmaël et soumet au conseil municipal deux devis s'y rapportant :

- celui du bureau d'études Urba'Réal relatif au contrat de maîtrise d'œuvre « infrastructures – voirie réseaux divers » qui prévoit la réalisation des études préliminaires (EP) et d'avant-projet (AVP). Le montant du devis s'élève à 1 900.00€HT soit 2 280€TTC ;
- et celui du Géomètre-Expert Eguimos pour la réalisation du relevé topographique de cet aménagement. Le montant du devis est de 1 195.00€ HT soit 1 434.00€ TTC ;

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :**
 - De **VALIDER** le devis de la société Urba Réal pour un montant de 1 900.00€HT soit 2 280€TTC
 - Et le devis de la société Equimos d'un montant de 1 195.00€HT soit 1 434.00€TTC ;
 - **D'INSCRIRE** ces travaux au Budget Primitif 2022, section d'investissement - Opération N° 073 ;
 - **D'AUTORISER** le Maire à demander une subvention auprès de la CCBR au titre du fonds de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 1000 habitants ;
 - **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Vote à main levée :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

5) **2022-03-017 - REFECTION DES PEINTURES ROUTIERES DANS LE BOURG**

Rapporteur : Vincent MELCION

M. le Maire présente l'estimation de la CCBR pour la réfection des peintures routières dans le bourg. Le montant s'élève à 1 680.00€ HT, soit 2 016.00€ TTC.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (13 voix Pour) :**
 - De **VALIDER** l'estimation de la CCBR pour un montant de 1 680.00€ HT, soit 2 016.00€ TTC ;
 - **D'INSCRIRE** ces travaux au Budget Primitif 2022, section d'investissement - Opération N° 073 ;
 - **D'AUTORISER** le Maire à demander une subvention auprès de la CCBR au titre du fonds de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 1000 habitants ;
 - **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Vote à main levée :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

➤ **POINTS DIVERS :**

- Recensement de la population 2022 : 920 habitants recensés ;
+ 36 habitants depuis le dernier recensement (884 habitants recensés en 2016)

- Fermeture du bar épicerie « Le Trévériennais » le 25 mars au soir. Réouverture souhaitée à l'issue de la procédure d'appel à candidature (date limite de dépôt du dossier lundi 9 mai 12h00 et entretien professionnel fixé au lundi 16 mai).

➤ **PROCHAINS CONSEILS**

- Lundi 4 avril / vote du budget (*conseil municipal du 21 mars annulé*)
- Lundi 2 mai
- Lundi 13 juin
- Lundi 4 juillet
- Lundi 29 août

➤ **SECRETARIAT DE MAIRIE OUVERT :**

- Samedi 12 mars
- Samedi 9 avril
- Samedi 14 mai
- Samedi 11 juin
- Samedi 9 juillet

➤ **ELECTIONS :**

- Dimanche 10 avril : présidentielle 1^{er} tour
- Dimanche 24 avril : présidentielle 2^{ème} tour
- Dimanche 12 juin : législative 1^{er} tour
- Dimanche 19 juin : législative 2^{ème} tour

La séance est levée à 19H35

Pour extraits conformes au registre des délibérations

Le Maire

Vincent MELCION

